



CONSEIL MUNICIPAL DU MAZET SAINT-VOY 25 Novembre 2021

→ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022: 2 dossiers seront présentés

1- Création d'un espace réfectoire dans le bâtiment scolaire pour les enfants qui prennent leur repas de midi à l'école avec pour objectif la suppression des Algecos vieillissants.

Coût prévisionnel de l'aménagement 15 589,45€

Subvention DETR 6 495,50€

Fonds propre de la commune 9 093,95€

2- Création d'un réseau de chaleur bois route de Fay pour un coût estimatif de 200 000 € auquel s'ajouteront la reprise des réseaux eaux et assainissement ainsi que l'effacement des réseaux EDF, EP et Telecom pour un montant de 37 110 €.

Coût de l'aménagement 237 110,00 €

Financement Région 157 500€

DETR 32 118,00 €

Fonds propres 47 422, 00 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité ces 2 projets et les plans de financement proposés.

→ Autoriser Mr LE MAIRE à engager des dépenses avant le vote du budget 2022:

Le Conseil municipal autorise Mr le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits inscrits au cours de l'exercice 2021 sur les différents budgets : commune, eau, assainissement, camping..

→ Bail de l'opérateur FREE site de Volamont:

Le conseil Municipal donne son accord pour signer le Bail avec les conditions renégociées (réévaluation annuelle) .

→ Décisions modificatives:

Le conseil approuve à l'unanimité les décisions modificatives nécessaires aux différents budgets.

→ Extension du réseau Basse Tension, maison Couvreur à Bronac:

Le conseil Municipal donne son accord pour l'extension du réseau basse tension par le syndicat départemental d'énergie avec une participation de 10€ le ml soit un montant prévisionnel de 870€. L'extension des réseaux eau et télécom sera réalisée en même temps.

→ Convention avec le Ministère de l'éducation nationale:

Le Ministère de l'éducation nationale propose la mise en œuvre du projet «*petit déjeuner dans les écoles primaires*» moyennant une aide de 1,30€ /élève / jour. Le conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

→ Embauche de personnel communal:

La candidature d' Emmanuel VALLA est retenue, compte tenu qu'il est en formation

jusqu'en Juin 2022 pour passer entre autre les permis nécessaires à son futur emploi, un contrat de 15h par semaine (annualisé) lui est proposé. Il prendra effet au 1er Décembre jusqu'à la fin Juin, ensuite il intégrera les services techniques à temps complet.

Pour combler le temps de service manquant, il est proposé de faire appel à Michel VALLA jusqu'à la fin juin 2022 pour un mi-temps.

Le Conseil donne son accord.

→ **Convention de servitude parcelle C 912.**

Une convention de servitude est proposée pour l'installation d'une armoire de coupure EDF sur la parcelle communale C912 à la Mion, Une indemnité forfaitaire de 20€ est proposée à la commune. Accord du Conseil.

→ **Admission en non valeur:**

Budget eau pour un montant de 1190,31€

Budget assainissement pour un montant de 803,84€

Accord du Conseil Municipal.

→ **Subventions:**

Le conseil municipal après délibération donne son accord pour:

- Association des parents d'élèves 10€ / enfant soit: 860€.

- Equipement du CALIBERT : accord pour achat 2 micros statique et 2 micros HF d'un montant global de 722,00€

→ **Questions diverses:**

Edith Battentier donne son accord pour être « déléguée randonnée» sur la commune du Mazet auprès de la Communauté de Commune du Haut Lignon.

Cette année encore malheureusement, il n'y aura pas de repas pris en commun pour nos anciens, il y aura pour tous un Colis de Noël réalisé avec des produits provenant des commerces locaux. Il y a 253 bénéficiaires.